

au Pape pour son Ordre un Cardinal Protecteur « afin qu'entièrement soumis et prosternés aux pied de l'Eglise romaine, nous observions plus catholiquement la Règle que nous avons promis au Seigneur d'observer. » Il comprit que, semblable à la poule qui rassemble ses poussins sous ses ailes, pour les préserver d'avautour, c'est au Siège Apostolique de protéger ses Mineurs, les plus dénués de tous des ressources temporelles, contre les ennemis qui ne leur manqueraient pas.

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer les témoignages de l'humble soumission, et aussi de la naïve et filiale confiance que François avait vouées au Pape, à l'Eglise Romaine, aux Evêques et aux prêtres. On ne peut s'empêcher de reconnaître en François une vocation spéciale sous ce rapport, il a été vraiment un soutien envoyé par Dieu à son Eglise, et l'Eglise n'a pas hésité à s'appuyer sur lui. A la cérémonie de son sacre, le Souverain Pontife invoque spécialement saint François, après saint Pierre, comme étant le soutien de l'Eglise, c'est-à-dire du Pape, des Evêques et des prêtres.

Or, et c'est ici la clef de voûte de notre raisonnement, François a-t-il reçu de Dieu cette mission pour lui seulement ? Cette vocation était-elle limitée à sa personne et devait-elle finir avec lui ? Telle n'est pas la pensée des saints Pontifes, et en particulier du Pape glorieusement régnant, Léon XIII, qui prétend s'appuyer aujourd'hui sur François comme ses prédécesseurs à travers les siècles : « Moi aussi, je veux trouver en lui un soutien vigilant et fort qui m'aidera à défendre les droits de l'Eglise et à procurer la réforme sociale. » (9 juin 1881). C'est qu'en effet François n'est pas seulement un homme, c'est un Patriarche, c'est-à-dire tout un peuple. En lui, comme dans Abraham, Isaac et Jacob sont renfermées des générations innombrables comme les grains de sable de la mer ou les étoiles du firmament ; quand Dieu lui assigne ce rôle providentiel et glorieux de soutien de l'Eglise, il voit précisément en sa personne toute cette famille qui doit se perpétuer jusqu'à la fin des siècles, et il donne, à celui qui en est la souche, l'abondance de sève et la plénitude d'esprit nécessaires pour la vivifier jusqu'à la fin, et assurer en elle la transmission fidèle de la même vocation.

Voici comment parlait Léon XIII, le 18 décembre 1884. « De même que chaque Ordre religieux a son caractère propre et